# INFO SAINT-SIMON Bulletin mensuel à l'intention des parents

Avril 2016

## Calendrier des activités

Mercredi 6 avril	<ul> <li>Journée pédagogique</li> <li>Formation «Gardiens avertis» pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année déjà inscrits (8h00 à 16h00)</li> </ul>
19 et 21 avril	Ateliers de cuisine dans les classes de maternelle
Vendredi 22 avril	<ul> <li>Journée pédagogique         Au service de garde : Journée pirate     </li> </ul>
Lundi 25 et Mercredi 27 avril	Derniers jours des cours de PELO
Mercredi 27 avril	<ul> <li>Sortie à L'Écomuseum pour les groupes : 12A, 12B, 12C et 29A</li> <li>AM-PM : Sortie à la Place des Arts pour les groupes 21B, 31A et 31B dans le cadre des cours de musique</li> </ul>

# **≤**Sondage auprès des parents

Vous avez été nombreux à répondre à notre sondage; nous avons reçu 110 réponses et nous vous en remercions.

Au mois de mai, nous vous ferons un résumé des résultats dans le but d'améliorer nos services et de s'assurer que vous êtes bien informés sur les différents aspects de votre école.

#### **∞**Fin de l'étape et récompense billets verts

Dans le code de vie de l'école, des billets jaunes et rouges sont prévus lorsque les <u>élèves ne respectent pas certaines règles</u>. Mais à l'école St-Simon, <u>nous voulons aussi encourager nos élèves à adopter des comportements positifs.</u> C'est pourquoi vos enfants vous ont certainement déjà présenté des billets verts qui leurs ont été remis par des intervenants de l'école voulant souligner un bon geste. Ainsi lorsqu'ils font preuve de respect, de générosité, d'effort ou toute autre attitude bienveillante, les élèves peuvent recevoir un billet vert.

À chaque étape, une activité spéciale est prévue afin de récompenser les élèves méritants. Ainsi, lorsqu'un élève <u>a accumulé 10 billets verts</u>, il participe automatiquement à la récompense de fin d'étape en plus de voir sa photo affichée au <u>tableau d'honneur</u> de l'école. Aussi, pour les élèves qui ont accumulé moins de 10 billets verts, tout n'est pas perdu!! Ils ont aussi la chance de participer à l'activité récompense puisque les billets accumulés font l'objet d'un tirage.

C'est d'ailleurs le vendredi 1<sup>er</sup> avril dernier que les 9 élèves méritants du 1<sup>er</sup> cycle ont pu participer à l'activité récompense, soit, une période de jeux de société avec popcorn et jus de fruits en compagnie de madame Roseline et madame Rougeau. Les élèves méritants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles participeront à leur activité vendredi le 8 avril prochain.

## 

Si vous déménagez, veuillez, dans les plus brefs délais, informer la secrétaire de l'école ou nous retourner le formulaire envoyé par courriel

Il est important pour nous de le savoir afin de prévoir les groupes pour l'an prochain.

## **≰Avril : Mois des arts à la CSDM**

Du 18 au 21 avril, les élèves des classes de musique se produiront durant le début des récréations dans les entrées des élèves et les cages d'escaliers.

Cette activité a pour but de promouvoir la musique au primaire et d'encourager les élèves qui démontrent de l'intérêt et des efforts en classe

# **«**ACTIVITÉS AVECLE POSTE DE QUARTIER 27

Le poste de police offre des services de prévention aux écoles. L'agent sociocommunautaire rattaché à St-Simon viendra ce printemps, rencontrer nos élèves pour différentes activités de sensibilisation.

Voici l'horaire:

13 avril : Les groupes de 2<sup>e</sup> année : Prévention des agressions

18 mai : les groupes de 3<sup>e</sup> année : La sécurité à vélo 19 mai : Les groupes de 5<sup>e</sup> année : Prudence sur internet

# <u> ≪RÉINSCRIPTIO</u>N

Les parents utilisateurs **du service de garde** doivent remettre leur formulaire de réinscription pour l'an prochain le plus tôt possible.

**Rappel**: Lorsqu'il y a un conflit entre deux élèves, la politique de l'école est qu'ils doivent le dire immédiatement à un intervenant de l'école pour régler la situation. Aucun parent ne doit intervenir avec un enfant qui n'est pas le sien dans la cour d'école. Merci d'en prendre note

# **≝Élèves malades**

Les élèves qui présentent des symptômes de grippe, fièvre, mal de ventre et nausée doivent rester à la maison pour une période de 48 heures. Même si votre enfant dit qu'il se sent mieux quelques heures plus tard. Il arrive souvent que nous devons vous rappeler pour venir rechercher votre enfant. Ces virus se propagent rapidement.

Merci de faire le nécessaire et de penser aux autres enfants et au personnel de l'école.

### Lucie Payette

## Directrice

